

Berne, en mai 2022

Campagne nationale contre le cancer de la peau : Clause de non-responsabilité

Les dermatologues participants s'efforcent, dans la mesure de leurs possibilités, de mettre à disposition des informations pertinentes, complètes et d'un haut niveau qualitatif. Néanmoins, des erreurs et des incertitudes ne peuvent être complètement exclues.

Les dermatologues participants ne donnent par conséquent aucune garantie quant à l'actualité, à l'exactitude du contenu, à la précision, à l'exhaustivité ou à la qualité des informations et diagnostics apportés.

Aucun droit ne peut en particulier découler des informations proposées. Les informations proposées ne remplacent pas la vérification par une ou un dermatologue et elles sont suivies aux propres risques de chacun. Les dermatologues participants ne sont pas responsables des dommages ni des dommages consécutifs, de nature matérielle ou immatérielle, causés directement ou indirectement par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées ou par l'utilisation d'informations erronées et incomplètes, dans la mesure où il n'est pas prouvé qu'ils soient coupables d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave.

